



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **JOURNÉE DES ASSOCIATIONS**

## **Division biodiversité de la Dreal**

**28 juin 2022**

**Jérémy Vincent**  
**Responsable de la division biodiversité**



**Mise en place d'un groupe de travail régional** : DREAL, OFB, Cerema  
LPO Anjou structure animatrice PNA chauves-souris, Conseil régional, LPO Pays de la Loire, DHUP et DEB

**Pays de la Loire moteur au niveau national** sur le plan de la communication :  
marché public remporté par CR LPO sur outils de communication pertinents à développer, à l'échelle nationale

## 1) Pites d'actions sur la communication et l'information : réglementation espèces protégées + solutions techniques pour favoriser la biodiversité dans le bâtiment

### Actions réalisées à ce jour :

- participation journée nationale des conseillers France rénov (ex conseillers Faire)
- marché communication : propositions d'outils de sensibilisation et d'accès à l'information technique (prestataire CR LPO)
- webinaire Novabuild

## 2) Pistes d'actions sur l'exemplarité

- accompagner les collectivités et communiquer sur leurs réussites
- promouvoir l'exemplarité sur les propriétés de l'État
- proposer des clauses-type dans les marchés publics
- aider les professionnels vertueux à se distinguer positivement

### Actions à venir :

- création des outils de communication ;
- pour cela, besoin de créer une plate forme : réflexion en cours ;
- réflexion sur le rôle des APNE dans l'accompagnement des particuliers et des professionnels

# Les haies et leur biodiversité

**Première réunion régionale des services de l'État sur les haies et leur biodiversité le 17 mai 2022** : ASP, DRAAF, DREAL, DR OFB, services agriculture, biodiversité et géomatique des DDT-M

- => développement d'une cartographie dynamique associant les statuts de protection à chaque haie : première réunion GT restreint le 29/09
- => projet de courrier d'information aux enjeux biodiversité quand exploitant.e agricole déclare un projet de déplacement de haie à la PAC
- => projet de création de guichets uniques
- => réflexions sur meilleure application réglementation espèces protégées

Stratégie  
nationale  
pour les  
aires  
protégées  
2030



# Avancement du plan d'actions territorial PAT Pays de la Loire pour les aires protégées 2022 - 2024

## Les comités départementaux aires protégées CDAP, les GT locaux

### Sarthe :

sondage post CDAP a fait émerger 3 GT : vallée du Loir, vallée du Narais - Bercé - Dinan, vallée du Rutin – Perseigne – bocage Nord Sarthe.

autres thèmes identifiés en CDAP : cavités chiros, vallée de l'Huisne, Alpes Mancelles, massifs forestiers, tourbières.

### Loire-Atlantique :

2 GT : "renforcer les AP" et "créer des AP"

Une douzaine de sites mis à l'étude en réunion du 10 mai et 16 juin (espace Osmose ouvert).

### Mayenne :

sondage post CDAP a fait émerger 3 GT : tourbières, cavités à chiroptères, cours d'eau et haies en ripisylve.

Thématique importante : amélioration de la connaissance. Autres sites d'importance : Corniche de Pail, forêts et bocages.

# PAT aires protégées 2022-2024

## Vendée :

sondage post CDAP a fait émerger 3 GT : [forêt, dunes et marais d'Olonne], bocages et boisements vendéens, [marais Breton, pays de Monts, île de Noirmoutier].

## Maine et Loire :

3 GT formés : Loire, BVA , coteaux et pelouses sèches,

Autres thématiques sur plus long terme : cavités à chiros, secteurs bocagers, forêt.

## Objectifs proposés aux CDAP d'ici septembre 2022 :

- rapporter au niveau régional les premiers travaux des CDAP et leur ambition, afin d'enrichir l'état des lieux des enjeux, le diagnostic, les propositions de mesures, les propositions de classement de nouveaux sites. - -
- Rapporter aussi les principaux questionnements : moyens d'animation, de contrôle, financement des projets de protection, labellisation ZPF, ...
- confronter ces travaux avec le projet de PAT : quelles propositions de mesures complémentaires ?
- approfondir et compléter les fiches type par site et/ou par thématique (constituera une annexe principale du PAT)



## Quelques projets en cours de nouvelles protections fortes

Sur le **marais Poitevin** : renforcement de la dynamique inter-sites notamment avec le LIFE Baie de l'Aiguillon (OFB, LPO, PNR, ONF...), projet de protection des abords de la **RNN Saint Denis du Payré et RNR ferme de Choisy**, projet d'extension APPB de la **pointe de l'Aiguillon**, préservation et gestion de la **pointe d'Arçay**,

Sur la façade littorale Loire-Atlantique, protection de l'**île Dumet** (projet APPB)

Sur l'île de Noirmoutier : **protection des abords de la RNN des marais de Müllembourg** , protection de l'**île du Pilier** (projet APPB)

Sur le marais Breton : projet de **RNR « Bout de sac » à Beauvoir-sur-mer**

Des projets **d'extension de sites** : RNR coteaux du Pont Barré, RNR Dureaux, RNR Caforts.

Poursuite de la dynamique de création d'une **RNR sur la campagne de Méron**.

Déploiement des **listes départementales de sites d'intêt géologique (protection forte du patrimoine géologique)** – Sarthe et Vendée restent à valider

## **Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite 3 DS**

Article 61 (post-CMP) : transfert des missions de gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres.

Transfert par compensation financière de fractions d'ETP remplissant ses missions au 31/12/2021

Transfert des crédits par calcul du droit à compensation des charges de fonctionnement sur la moyenne des dépenses sur une période de 3 ans.

# Décentralisation Natura 2000

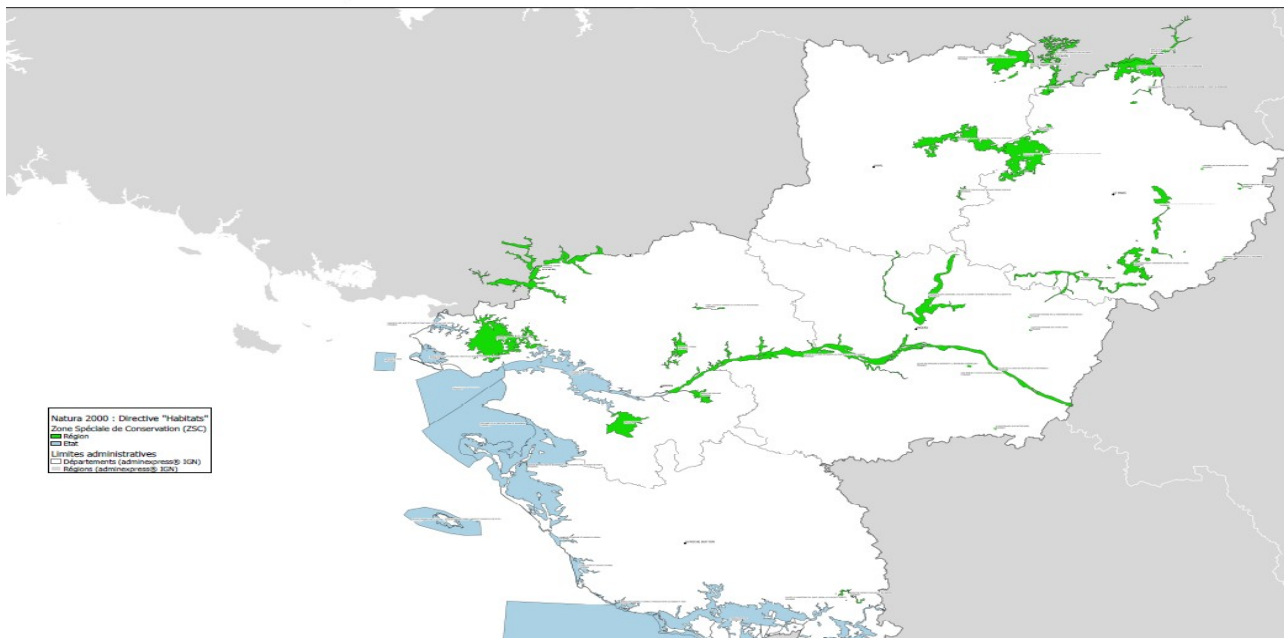
Liste consolidée des sites Natura 2000 exclusivement terrestres après échanges sur limite terre-mer

**Résultats : Sites Natura 2000 concernés en Pays de la Loire (et donc transférés)**

- 41 sites exclusivement terrestres pour 186 170 ha ;
- les 14 sites mixtes et les 6 sites marins restent sous gouvernance État.

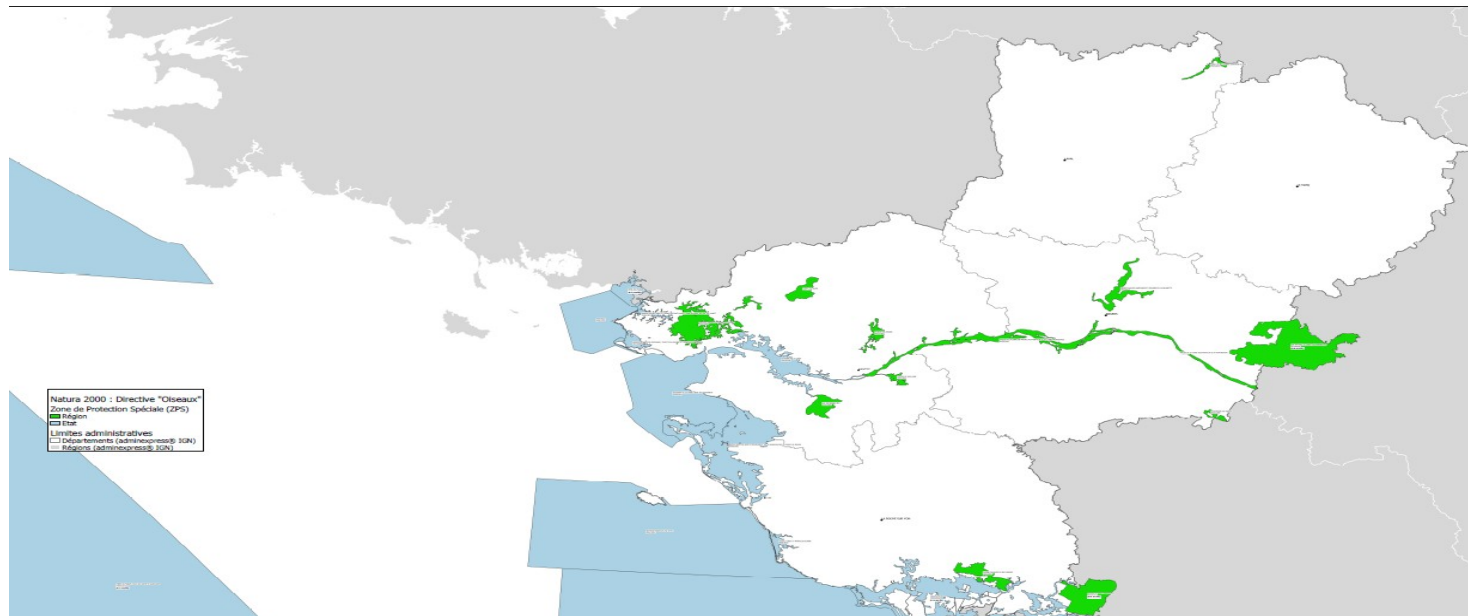
# Décentralisation Natura 2000

## Sites concernés en Pays de la Loire (ZSC - directive « Habitats »)



# Décentralisation Natura 2000

## Sites concernés en Pays de la Loire (ZPS - directive « Oiseaux »)



# PNA Butor étoilé

Décision du ministère de confier la rédaction puis la coordination du futur PNA Butor étoilé à la DREAL Pays de la Loire en avril 2022

Lancement prochain d'un appel à manifestation d'intérêt pour désigner la structure animatrice

Premiers contacts pris avec régions Occitanie et PACA

Échanges avec le MNHN engagés sur méthode d'évaluation des potentialités d'accueil des roselières (en lien à venir avec le PNA Phragmite)